

**Procès verbal de l'Assemblée constitutive de l'association
« Maasai Education Discovery-section suisse ».**

Le 31.1.2004 huit membres fondateurs se sont réunis afin d'établir les statuts de la nouvelle association. M. Ledama Olekina, Président de M.E.D a été préalablement demandé à s'exprimer sur le choix du nom de la nouvelle association, à savoir « les amis de MED » ou « MED-section suisse ». Il s'est prononcé pour le deuxième.

Les statuts de la nouvelle association ont été lus et corrigés par M. Philippe Marti, juriste chez BNP Paribas Private banking, qui a offert ce travail de contrôle bénévolement.

Mme Annie Corsini lit les articles aux participants et une discussion se poursuit sur le contenu de plusieurs d'entre elles. Il s'ensuit votation à main levée et les statuts sont adoptés à l'unanimité.

Ensuite nous procédons à l'élection du premier comité. Les présents membres s'accordent à élire comme premier comité les personnes suivantes, pour les fonctions correspondantes.

Présidente : Annie CORSINI-KARAGOUNI

Vice-Président : Ledama OLEKINA, président de MED, habitant à Boston USA.

Trésorière : Paule KIMOTONKE-DORIOT

Secrétaire : Françoise DESSON-GENEVOIS

Membres : Dorothee SCHULTE, KIROREI Judith, KIROREI Rose

Mesdames LASCOURS Hélène et CHAUDET Michèle sont élus par les présents en tant que **vérificatrices aux comptes** pour l'exercice 2004.

Les 8 membres fondateurs s'accordent à fixer la cotisation annuelle indispensable à l'adhésion auprès de l'association « MED –section suisse » à 40 fr /an.

La somme de 10fr /an est décidé pour les moins de 18 ans, dans le but d'attirer des jeunes et des classes d'écoles (en rapport avec le projet de jumelage de classes). Nous allons étudier la possibilité d'imprimer un autocollant afin de l'offrir aux jeunes membres (élèves) en guise de remerciement pour leur adhésion.

Le compte actuel sur lequel sont versés les « parrainages » d'enfants maasai (UBS 240-412415.41E , Anastasia Corsini-MED) sera fermé prochainement et un nouveau compte au nom de la nouvelle association sera ouvert à cette même banque. Les personnes habilitées à gérer ce compte seront la Présidente et la trésorière. Le classeur de la comptabilité et des pièces justificatives sera maintenu également par la trésorière.

Un courrier sera adressé à tous les membres donateurs afin de les informer sur la constitution de la nouvelle association, demander leur avis relative à leur adhésion (automatique, car ils contribuent à plus de 100fr/an) et leur informer que dorénavant auront droit à l'exonération de leur don par l'administration fiscale cantonal (demande à adresser au plus tôt auprès du service fiscale cantonal et fédéral). La présidente se charge de cette formalité.

Le budget 2004 est facilement calculable pour cette première année. Nous auront des entrées de fonds de nos donateurs « parrains » d'enfants pour un montant de :
12 donateurs x 400 fr/an = 4800.

Reste à confirmer la participation d'une donatrice qui avait promis en Août 2003 un parrainage mais depuis, bien que contacter par la Présidente n'a pas montré d'intérêt. Nous avons une donatrice qui verse 600 par an (parrainage en école secondaire). Une autre donatrice a démissionné, car sa filleul a terminé le Collège et elle ne désire pas prendre un nouveau parrainage. Nous ne pouvons donc pas compter sur son parrainage en 2004.

Comme il ne nous est pas possible de savoir d'avance le nombre de cotisations en 2004, il est judicieux de penser que notre budget va se situer entre 5000 et 10000fr, sans aucune garantie bien évidemment.

Les projets en cours sont :

- Le projet « un arbre-un élève ».
Projet vert (planter des arbustes au pays maasai par les élèves de 3établissements scolaire) visant à jumeler des classes d'école entre Genève et le Kenya. Les élèves (« penpales ») communiquent entre eux par lettres pour l'instant et par la suite par emails. Nous avons 3 établissements partenaires à Genève (CO du Foron, Collège Claèparède et CO de Florence) et 3 au pays maasai au Kenya (école primaire de Iintumtum, Secondary highschool of Saint Mary's et Secondary high school of Maasai girls). Ce projet semble intéressé le service CPTIC de l'instruction publique qui a promis de le soutenir.
- Le projet de parrainages d'élèves (essentiellement des fillettes) pauvres afin de leur permettre d'échapper au sort réservée aux jeunes filles maasai, soit l'excision et le mariage forcé vers 14-15 ans.
- La lutte contre l'excision par l'information donnée sur place aux femmes rurales, constitution de groupes de femmes contre l'excision (MGF en français ou FGM en anglais) et la vente à travers Internet des « bracelets de solidarité » (artisanat typique maasai) afin de dynamiser financièrement ces groupes (voir description du projet complet sous : <http://ict.satw.ch>, CMS, Projects , **E-solidarity, a means of fighting against FGM (Female Genital Mutilation)**, comme il a été présenté par la

Présidente lors du Sommet Mondial sur la Société de l'information (10-13 décembre 2004).

Il a été décidé que le produit annuel provenant de nos cotisations sera dépensé (en dehors de l'argent reçu pour les projets spécifiquement) à financer l'hébergement d'un site WEB auprès d'un provider (entre 150-200fr/an) et ensuite le reste sera consacré à l'achat des livres (en anglais et en kiswahili) offerts à des écoles pauvres du pays maasai. Un de membres du comité qui se rendra sur place sera en charge de la mission.

L'assemblée constitutive a été clôturée avec la promesse d'essayer de faire notre première Assemblée générale dans les 3 premiers mois de 2005. Les membres du comité sont priés d'échanger leurs emails et numéros de téléphone afin de faciliter la coordination. Les réunions du comité se feront de façon irrégulière, convoquées soit par la présidente, soit à la demande d'au moins de 5 parmi les 7 membres.

La secrétaire :
Françoise Desson,

Le 31 Janvier 2004.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.